



Une évaluation empirique des modalités concernant les marchandises de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

Messages clés

On trouvera ci-après les messages clés découlant d'une évaluation empirique des modalités concernant les marchandises de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)¹ :

- ▶ À la suite de la mise en œuvre des réformes envisagées de la ZLECAf, on devrait assister à une progression tant du produit intérieur brut (PIB) que des exportations africaines, comme l'a démontré la dernière évaluation empirique réalisée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ;
- ▶ La ZLECAf devrait jouer un rôle décisif dans l'intensification du commerce intra-africain ;
- ▶ Plus la libéralisation des échanges sera ambitieuse, plus sera grand l'essor du commerce intra-africain. Ainsi, une approche de la libéralisation du commerce des marchandises fondée sur la double qualification dans le cadre de la réforme de la ZLECAf produirait plus d'avantages liés au commerce qu'une approche fondée sur les lignes tarifaires, et ce dans tous les grands secteurs, tout en ayant le plus fort potentiel de promotion de l'industrialisation ;
- ▶ Quelle que soit l'approche de la libéralisation, l'importance de la libéralisation des produits intermédiaires ne doit pas être sous-estimée (au début du processus) pour promouvoir l'industrialisation ;
- ▶ Grâce à la seule suppression des droits de douane sur les marchandises, la part du commerce intra-africain devrait augmenter d'environ 40 % à plus de 50 %, en fonction du niveau d'ambition de la libéralisation, entre le début de la mise en œuvre de la réforme² et 2040³ ;
- ▶ D'un autre point de vue, la ZLECAf permettrait d'accroître la valeur des échanges intra-africains de 15 % à 25 % (selon les efforts de libéralisation) en 2040, par rapport à une situation sans ZLECA en place. À lui tout seul, le commerce intra-africain des produits industriels devrait augmenter d'environ 25 à 30 % ; pour les produits agricoles et alimentaires, l'augmentation se situerait entre 20 et 30 % ; elle serait comprise entre 5 % et 11 % dans les secteurs de l'énergie et des produits miniers ;
- ▶ Les secteurs industriels qui bénéficieraient le plus de la réforme de la ZLECAf, en termes d'expansion du commerce, sont le textile, l'habillement, le cuir, le bois et le papier, les véhicules et le matériel de transport, l'électronique et les métaux. Pour ce qui est des secteurs agricoles, il s'agit du sucre,

1 Il convient de noter que cette analyse, de laquelle découle les messages clés, n'a pas pour but de fournir une évaluation économique exhaustive des réformes de la ZLECAf, dans la mesure où elle se focalise sur la libéralisation du commerce des marchandises. Elle ne prend donc pas en considération d'autres éléments importants abordés par l'Accord de la ZLECAf tels que la libéralisation du commerce des services, l'élimination des obstacles non-tarifaires, etc. En d'autres termes, l'évaluation empirique vise à fournir une assistance aux Etats membres africains afin de sélectionner l'approche de libéralisation du commerce des marchandises qui leur soit la plus bénéfique, ainsi que de fournir des éclairages sur les critères les plus importants quant à la détermination des listes de produits sensibles, dans la mesure où ces questions essentielles doivent encore être tranchées dans le cadre des discussions en cours sur la ZLECAf.

2 2020 est la date provisoire retenue pour l'exercice de modélisation.

3 La réforme de la ZLECA devrait être pleinement appliquée d'ici à 2035.

des légumes, des fruits, des noix, des boissons, du tabac, de la viande et des produits laitiers ;

- ▼ Les petits pays qui demandent un traitement spécial et différencié, notamment le « groupe des 7 » pays africains (à savoir Djibouti, l'Éthiopie, Madagascar, le Malawi, le Soudan, la Zambie et le Zimbabwe) ne devraient pas craindre d'entreprendre une libéralisation ambitieuse dans le cadre de la réforme de la ZLECAf car elle leur permettrait d'obtenir plus d'avantages ;

- ▼ En dépit de la diminution des recettes tarifaires, le bien-être de l'Afrique devrait en fait légèrement s'améliorer avec la ZLECAf, grâce notamment à la forte expansion du commerce intra-africain ;
- ▼ Les gains devraient être encore plus grands en cas de libéralisation des services et l'élimination des obstacles non tarifaires sur tout le continent africain.

